

Compétences-Ressources (Co-Re) pour le module FFA BF-M4

Concevoir des offres de formation pour adultes

Compétence opérationnelle : Concevoir, dans son domaine spécifique, des offres de formation pour adultes au niveau du contenu, du financement et de l'institution.	
Compétences	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarifier, dans son domaine spécifique, les besoins en formation ainsi que les intérêts et les exigences du public cible. ▪ Identifier les développements et les tendances sociales importants dans son domaine spécifique et en tenir compte dans la planification d'offres de formation. ▪ Prendre en considération, lors de la conception d'offres de formation, les aspects juridiques, ceux liés à la politique de la formation ainsi que les directives institutionnelles. ▪ Tenir compte, lors de la conception didactique, des possibilités existantes par rapport aux formes et aux modalités d'apprentissage. ▪ Sur la base des compétences définies, fixer les procédures appropriées pour le transfert et l'évaluation de l'apprentissage. ▪ Calculer le coût d'offres de formation, décrire ces offres pour le public-cible et les communiquer. ▪ Lors du développement de projets d'offres de formation, concevoir son rôle de mandataire de manière consciente. 	<p>Connaissances (concernant le contexte, les lignes directrices, les théories et les modèles, les méthodes et les stratégies)</p> <ul style="list-style-type: none"> – <u>Contexte socio-économique</u> : tendances importantes dans sa discipline spécifique ; biographie éducative, besoins et préférences du public cible. – <u>Marché de la formation</u> : développements et tendances ; situation du marché ; offres des institutions concurrentes les plus importantes. – <u>Système suisse de la formation</u> : dispositions légales significatives pour sa discipline spécifique. – <u>Contexte de sa discipline spécifique</u> : cadres de certification et/ou référentiels, plans de formation et plans d'études ; directives pour les procédures de qualification, sources d'information sur les développements et les tendances. – <u>Contexte de l'institution</u> : projets de formation existants ; stratégies et idées directrices; structure de l'offre ; directives concernant les conditions cadres institutionnelles et financières, méthodes d'apprentissage et supports de cours, modèles de calcul et de coûts, modèles et conventions quant aux descriptifs de cours. – <u>Théories et modèles</u> : théories de l'apprentissage (notamment en ce qui concerne l'apprentissage des adultes) ; modèles didactiques ; notions de base en marketing ; concepts fondamentaux de la gestion de la qualité. – <u>Méthodes et approches</u> : analyse du marché ; définition des besoins ; structure d'un projet de formation; procédures d'évaluation de l'apprentissage et du transfert.

	<ul style="list-style-type: none"> – <u>Critères d'évaluation</u> concernant les projets de formation (conception didactique, cohérence, conformité avec les directives et le contexte, rentabilité, durabilité, méthodes d'apprentissage, etc.).
--	--

	<p>Aptitudes (aptitudes cognitives, habiletés pratiques, capacités relationnelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> – <u>Aptitudes cognitives</u> : analyser des informations, les résumer et en tirer des conclusions ; identifier des liens et des possibilités d'influence ; interpréter des référentiels, des plans de formation et des profils de qualification ; interpréter des mandats de formation. – <u>Démarches</u> : mener des analyses de marché simples et des enquêtes sur les besoins ; élaborer des projets de formation ; calculer les coûts de dispositifs de formation. – <u>Savoir-faire didactique et méthodologique</u> : interpréter ou élaborer des profils de compétence et identifier des ressources importantes ; formuler des objectifs d'apprentissage sur différents plans et choisir des contenus significatifs ; intégrer de manière adéquate différents lieux et modalités d'apprentissage ; définir des critères et des indicateurs pour la réussite de l'apprentissage et choisir des procédures appropriées pour l'évaluation des progrès. – <u>Capacités (N)TIC</u> : traitement de textes et d'images, recherches sur Internet. – <u>Communication et compétences linguistiques</u> : élaborer des questionnaires et des outils d'enquête ; présenter des projets de formation ; présenter un projet et les réflexions préalables ; formuler et créer des descriptifs adaptés au public cible. – <u>Capacités relationnelles</u> : identifier des attentes implicites et des conditions cadres ; identifier les exigences d'une activité ou d'un contexte de travail ; clarifier et négocier un mandat avec un commanditaire ; demander des feed-back sur des idées de projet. – <u>Réseau</u> : entretenir des contacts dans sa discipline spécifique pour tenir à jour ses connaissances en la matière ainsi que celles du marché, les développements et les tendances ; collaborer dans des commissions ou des groupes de projet .
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> – <u>Auto-réflexion et auto-évaluation</u> : réfléchir sur son comportement et sa manière d’agir dans la conception d’offres de formation et en tirer les conséquences : <ul style="list-style-type: none"> ○ vérifier la cohérence du projet de formation avec les lignes directrices de l’institution, ses propres principes didactiques et ses comportements ; ○ tirer un bilan de ses forces et de ses faiblesses en relation avec la conception d’offres de formation ; ○ identifier son potentiel de développement.
--	---

	<p>Les comportements suivants s’expriment dans la manière d’agir professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ouverture, intérêt par rapport au développement de la formation et du marché ; – précision et systématique, p. ex. dans le relevé et l’évaluation de données ; – impartialité, p. ex. dans l’analyse de données ; – soin apporté dans la gestion de données ; – rigueur dans l’usage de concepts et de mots (terminologie) ; – pensée innovante, souplesse et créativité, p. ex. dans la combinaison de lieux et de modalités de formation, ou dans l’adaptation de projets à des conditions cadres modifiées ; – gestion constructive des échecs ; – ouverture et intérêt pour de nouveaux développements dans sa discipline spécifique ; – attitude valorisante mais critique face à des produits élaborés par des tiers (p. ex. des projets de formation, des supports didactiques) ; – transparence, p. ex. dans l’information au sein de l’institution, ou dans l’interprétation de données ; – conscience de ses propres valeurs et standards de qualité, attitude réfléchie par rapport aux standards de qualité et aux attentes de l’institution.
--	---